

Financement des séjours

Erasmus+ / CIVIS (sauf Glasgow et Lausanne)

- Bourse garantie et automatique (pas de demande nécessaire)
- Dépend du pays de destination et de votre statut socio-économique
- Montants variables d'une année à l'autre

2024-25	2023-24	Modalités de paiement
<p>Dans le cadre de l'appel Erasmus+ 2024, la Commission européenne a annoncé un changement concernant les groupes de financement. Il n'y a plus que 2 groupes de destination au lieu de 3 et certains pays changent de catégorie de bourse :</p>		
PAYS DE DESTINATION (MONTANTS 2024-25)	MONTANT CLASSIQUE	MONTANT AJUSTÉ POUR ÉTUDIANTS À MOINS D'OPPORTUNITÉS
Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède.	600€/mois + si voyage durable: jusqu'à 4 jours de bourse en plus	850€/mois + si voyage durable: forfait unique (à déterminer) et jusqu'à 4 jours de bourse en plus
Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Turquie.	540€/mois + si voyage durable: jusqu'à 4 jours de bourse en plus	790€/mois + si voyage durable: forfait unique (à déterminer) et jusqu'à 4 jours de bourse en plus



Financement des séjours

Catégories AMO

Sont considérés étudiant·e·s à moins d'opportunités (AMO), les étudiant·e·s :

- Allocataires d'une **bourse de la FWB** l'année de la candidature (N-1)
- Bénéficiaires du **RIS** via un **CPAS**
- Bénéficiaires d'un **soutien financier par le Service Social Étudiants** (attestation du SSE à fournir)
- A **besoins spécifiques**, dont les conditions personnelles sont telles que leur participation à la mobilité engendre un coût supplémentaire de par leurs besoins (analyse de la cellule EBS - ULB)
- Ayant **travaillé plus de 600h** par année civile (hors vacances d'été)
- Ayant le **statut d'aidant proche** (attestation à fournir)
- Étant **"parent solo"** et partant en mobilité avec un enfant qui n'est pas encore dans l'enseignement obligatoire.

Si vous faites partie d'une des catégories ci-dessus, au moment de la candidature, vous devrez joindre les justificatifs pertinents. Vous trouverez la liste des justificatifs demandés sur [Financements - ULB](#)



Financement des séjours

Hors-Europe + Royaume-Uni (FAMES)

- Bourse garantie aux étudiants à moins d'opportunités (AMO) et aux étudiants T&I étudiant le russe, arabe ou chinois (mobilité hors-Europe obligatoire)
 - Pour les autres étudiants -> Procédure de demande de bourse en avril/mai.
Attention : aucune garantie de bourse (prévoir un possible refus, peu d'élus)
1. Composition de ménage (ou équivalent)
 2. Avertissement Extrait de Rôle (ou équivalent pour les revenus du ménage)
 3. Lettre d'accompagnement en cas de situation complexe
 4. Liste d'attente et réattribution des fonds mi-septembre 2025, après annulations éventuelles suite à la seconde session

Attention : depuis 2024-2025 : pour les non-AMO, la bourse est garantie pour une durée maximale de 4 mois par quadrimestre, quelle que soit la durée effective de la mobilité



Financement des séjours

BELGICA

- Mobilité intra-région : Bourse de 100€ (forfait unique)
- Extra-région :
 - Bourse mensuelle classique de 50 € /semaine. Si AMO 75 € /semaine
 - Possibilité de demander une aide au logement si logement sur place : classique ou AMO + 50€/semaine

SUISSE

- Bourse SEMP : environ 400€/mois, financée par l'université d'accueil
- Possibilité de demander un complément de bourse FAMES via l'ULB :
 - Forfait unique de 1200€ par quadrimestre (2550€ pour les étudiants AMO)
 - Bourse FAMES garantie aux étudiants AMO, les autres=> demande de bourse
 - **Attention : aucune garantie de bourse (prévoir refus, peu d'élus)**



Financement des séjours

- Minerval payé uniquement à l'ULB
- 70% de la bourse versée en début de séjour, à la réception du contrat de mobilité signé (au plus tôt en cas de réussite en 1ère session et si nous recevons les fonds à temps)
- Solde versé en fin de séjour, une fois que le dossier est en ordre et complet
- Compléments disponibles via le Service Social Étudiant
- Complément pour les étudiants qui choisissent un moyen de transport durable

Attention que dans certaines universités partenaires, des frais divers (frais administratifs, frais d'assurance santé obligatoire, etc.) sont demandés. Renseignez-vous toujours auprès du partenaire sur les éventuels frais à prévoir et leur caractère obligatoire ou non, pour éviter toute déconvenue.

(Exemple : certaines universités allemandes imposent le paiement de frais administratifs obligatoires, appelés « semester ticket » qui donnent accès à des services tels que les transports en commun et associations étudiantes.)

<https://www.ulb.be/fr/partir-en-echange/financements>

